Initiation au Système de gestion des contributions de la FCI :

Un document de synthèse destiné aux chercheurs

Mai 2021





Table des matières

1		Défi	nitions	1
2		Doc	uments de référence	1
3		Sys	tème de gestion des contributions de la FCI	1
4		Acc	ès	2
	4.1		Ouvrir une session	2
	4.2		Créer un compte	3
		4.2.1	Créer un nouveau compte	3
	4.3		Vérification en deux étapes	3
	4.4		Réinitialiser votre mot de passe	5
	4.5		Accéder à votre profil et à vos préférences d'utilisateur	5
5		Tab	leau de bord du chercheur	6
	5.1		Aperçu	6
	5.2		Navigation	6
6		Pro	cessus de soumission d'un avis d'intention ou d'une proposition	8
•	6.1		Naviguer dans le formulaire d'une proposition	9
	6.2		Directives relatives aux pièces jointes.	
	0.2	6.2.1	Pagination.	
		6.2.2	Mise en pages	
	6.3	-	Structure de l'avis d'intention	10
		6.3.1	Information sur le projet	10
		6.3.2	Établissements partenaires	10
		6.3.3	Utilisateurs principaux	10
		6.3.4	Project description (le nombre de pages peut varier selon le concours)	10
		6.3.5	Évaluateurs suggérés	10
	6.4		Structure de la proposition	11
	6.5		Module Description duprojet	12
		6.5.1	Information sur le projet	12
		6.5.2	Sommaire en langage clair	12
		6.5.3	Sommaire du projet (le nombre de pages peut varier selon le concours)	12

		6.5.4	Utilisateurs principaux et autres utilisateurs	12
		6.5.5	Établissements partenaires	12
		6.5.6	Ressources financières pour l'exploitation et la maintenance	12
		6.5.7	Critères d'évaluation	13
	6.6		Module Renseignements financiers	13
		6.6.1	Coût des articles individuels	13
		6.6.2	Plans de construction ou de rénovation	13
		6.6.3	Contributions des partenaires admissibles	14
		6.6.4	Utilisation de l'infrastructure	14
	6.7		Évaluateurs suggérés	14
	6.8		Partager une proposition	14
		6.8.1	Aperçu	15
		6.8.2	Fonction departage	15
		6.8.3	Modifier ou annuler la fonction de partage	16
	6.9		Partager un CV	16
7		Déc	sisions	18
8		Mo	dule Finalisation de la contribution	19
0	81		Page principale de finalisation de la contribution d'un projet	20
	8.2		Formulaire de finalisation de la contribution	20
9		Мо	dule Modifications	22
	9.1		Page principale Modification au projet	23
	9.2		Formulaire de demande de modification	24
10		Мо	dule Paiements	25
11		Мо	dule Rapports financiers	26
	11.1		Page principale Rapports financiers du projet	27
12		Rap	port d'avancement de projet	28
	12.1		Sommaire de l'état de la mise en service et d'avancement de projet	29
	12.2		Gérer les états de la mise en service requis	30
	12.3		Préparer, valider et remplir le rapport d'avancement de projet	31
	12.4		Naviguer dans le Formulaire du rapport d'avancement de projet	32

12.5	Déléguer la tâche de préparer le rapport d'avancement de projet

1 DÉFINITIONS

Activités précédant l'octroi d'une contribution signifient toutes les activités pour présenter une demande de financement à la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), télécharger des documents d'appui, collaborer avec d'autres intervenants afin de soumettre des propositions, suivre les décisions de financement et analyser les documents d'évaluation des propositions.

Activités suivant l'octroi d'une contribution signifient toutes les activités de gestion des projets financés par la FCI, notamment la finalisation de la contribution, les modifications, les rapports d'avancement de projet et les rapports financiers. Elles visent également la gestion de l'enveloppe du Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) d'un établissement ainsi que les rapports FEI annuels.

Établissement signifie tout établissement admissible au financement de la FCI ou tout représentant autorisé agissant en son nom.

Évaluateur signifie toute personne qui prend part au processus d'évaluation des demandes de financement présentées à la FCI.

Personnel administratif des établissements signifie toute personne qui gère des projets financés par la FCI au nom d'un établissement. Il est responsable des activités précédant et suivant l'octroi d'une contribution.

Responsable du projet signifie toute personne mandatée par un établissement pour gérer un ou plusieurs projets financés par la FCI.

2 DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Le présent guide s'adresse aux chercheurs. Vous pourriez consulter d'autres guides utiles, selon votre rôle et les tâches accomplies dans le SGCF.

Personnel administratif des établissements : Initiation au Système de gestion des contributions de la FCI : Un document de synthèse destiné au personnel administratif des établissements

Évaluateurs : Initiation au Système de gestion des contributions de la FCI : Un document de synthèse destiné aux évaluateurs

3 SYSTÈME DE GESTION DES CONTRIBUTIONS DE LA FCI

Le Système de gestion des contributions de la Fondation canadienne pour l'innovation (SGCF) est le portail Web sécurisé qui permet aux universités, aux collèges, aux hôpitaux de recherche et aux établissements de recherche à but non lucratif de faire des demandes de financement à la FCI et de gérer le cycle de durée de vie complet d'un projet financé par la FCI.

Il permet au personnel administratif des établissements de gérer les activités précédant et suivant l'octroi d'une contribution de la FCI. Il permet aussi aux chercheurs d'élaborer des propositions à soumettre et de consulter l'information en lien avec leurs projets. Finalement, il donne aux évaluateurs l'accès, en un seul endroit, aux renseignements et documents requis pour évaluer les demandes qui leur sont assignées.

4 ACCÈS

4.1 Ouvrir une session

Vous pourrez accéder au SGCF ainsi :

- Rendez-vous sur Innovation.ca
- Cliquez sur FCI en ligne au haut de l'écran
- Cliquez sur Ouverture d'une session dans le menu droit
- La page d'ouverture de session s'affichera

			<u>Aide</u> <u>English</u>
System de gestion des contributions de la FCI (SGCF) Image: Image Image: Ima	DINDATION CANADIENNE CANAD	N.CA POUNDATION IOVATION	🍌 Initiation au SGCF 👄
Nom d'utilisateur (courriel) Mot de passe Mot moriser ce renseignement sur cet ordinateur Durvir une session Mot de passe oublé Créer un nouveau compte		Système de gestion des contributions de la FCI (SGC	CF)
Avis importants © Fondation canadienne pour l'innovation,		Nom d'utilisateur (courriel) Mot de passe Mémoriser ce renseignement sur cet ordinateur Ouvrir une session <u>Mot de passe oublié</u> <u>Créer un nouveau compte</u>	
	vis importants		© Fondation canadienne pour l'innovation, 2011

Sur cette page:

- Les utilisateurs en registrés pourront ouvrir une session
- Les utilisateurs en registrés qui ont oublié leur mot de passe pourront le réinitialiser
- Les chercheurs pourront créer un compte SGCF.

4.2 Créer un compte



4.2.1 Créer un nouveau compte

Sur la page Ouverture d'une session, cliquez sur « Créer un compte » et suivez les instructions.

4.3 Vérification en deux étapes

NOVATION.CA				Initiation on POCE
ATION CANADIENNE CANADA FOUNDATION LINNOVATION FOR INNOVATION				
Système de ge	stion des d	contributions de	la FCI (SGCF)	
Vous devez salsir un co	de de sécurité	pour finaliser le proces	sus d'authentification	
Vous pouvez choisir de d'utilisateur, à une autre cellulaire.	recevoir le coo adresse de ci	le de sécurité par coun purriel ou à votre numé	iel à votre nom ro de téléphone	
Si vous n'avez pas enco téléphone cellulaire, vou de sécurité de votre pro session	re défini une a ls pouvez sais fil d'utilisateur	utre adresse de courri ir ces données dans l'e la prochaine fois que v	el ou un numéro de nglet des paramètres ous ouvrirez une	
 Adresse de courriel d'utilisateur) 	(nom O Ac courri	resse de 🛛 💮 Nu al (autre) cellula	méro de téléphone ire	
Adresse de courriel (autre)				
Numéro de téléphone				
cenulaire	Indicatif de pays	Indicatif regional	Numéro	
	Envoyerle	code de sécurité		

Dans le but de renforcer la sécurité du Système de gestion des contributions de la FCI (SGCF), lors de l'ouverture d'une session, les utilisateurs dont le compte leur confère un rôle institutionnel, c'est-à-dire un rôle que leur

établissement leur a attribué, pourraient avoir à saisir, en plus du nom d'utilisateur et du mot de passe, un code de sécurité pour compléter le processus d'authentification.

Vous pouvez choisir l'adresse de courriel associée au nom d'utilisateur, une autre adresse de courriel ou votre numéro de téléphone pour recevoir votre code de sécurité.



Au moment de saisir ce code de sécurité, si vous indiquez que votre ordinateur ou votre appareil est fiable, vous n'aurez pas à saisir à nouveau de code de sécurité lorsque vous utiliserez l'outil de navigation de cet appareil. Toutefois, si vous changez d'appareil ou de navigateur, ou encore si vous videz le cache du navigateur, vous devrez procéder à cette vérification en deux étapes lorsque vous ouvrirez une session.

ONDATION CANADIENNE DUR L'INNOVATION	CANADA FOUNDATION FOR INNOVATION						Initiation au SGC	F.
	Configura	ation de c	la sécurité du ontributions	i Système de la FCI	de gestion	des		
	Code de sécurité - configura	ation initial	e					
	Au moment d'ouvrir u invité à saisir un cod une autre adresse de O Veuillez n'utiliser que vo d'utilisateur (courriel)	une session e de sécurit e courriel de otre nom	à partir d'un appar é. Ce code peut êtr votre choix ou à v e Veuillez option d'ide	eil, d'un naviga e envoyé à vot otre numéro de utiliser votre no ntification	teur ou d'un lie re nom d'utilisa téléphone cell om d'utilisateur	u inconnu, vous po iteur (adresse de c ulaire (courriel) ou une a	ourriez être ourriel), â utre	
	Saisissez une autre a d'une option de recev vous permettant de v fonctionnent.	adresse de voir le code vérifier que v	courriel ou un num de sécurité. Clique votre autre adresse	éro de téléphon z sur « Vérifier de courriel ou	e cellulaire pou » pour recevoi numéro de télé	ur bénéficier de plu r un code de sécur phone cellulaire	is ité	
	Adresse de courriel (autre)				Vérifier	Effacer		
	Numéro de téléphone				Vérifier	Effacer		
	Celitiaire	Indicatif de pays	Indicatif régional	Numéro				

Les nouveaux utilisateurs ou ceux à qui un rôle institutionnel vient d'être attribué, seront invités à choisir un mode de réception du code de sécurité, soit lors de la création d'un compte d'utilisateur, soit lors de la première ouverture de session dans le SGCF. Il est possible de modifier le mode de réception du code de sécurité à partir de l'écran « Mon profil et mes préférences ».

4.4 Réinitialiser votre mot de passe

INDATION CANADIENNE SUBELINNOVATION	CANADA FOUNDATION FOR INNOVATION		🍌 Initiation au SGOF 🕳
	R	initialiser votre mot de passe	
		Nom d'utilisateur (courriel)	
		Soumettre	

Si vous avez oublié votre mot de passe, vous pourrez le réinitialiser en cliquant sur « Mot de passe oublié » de la page d'ouverture de session. Vous devrez indiquer votre nom d'utilisateur (adresse de courriel). Vous recevrez alors un courrier électronique contenant un lien unique de réinitialisation du mot de passe. Après avoir cliqué sur ce lien, vous devrez créer un nouveau mot de passe. Si vous avez besoin d'aide, veuillez contacter le centre de soutien technique de la FCI à l'adresse de courriel : help.aide@innovation.ca.

4.5 Accéder à votre profil et à vos préférences d'utilisateur

Dans cet écran, vous pourrez gérer vos coordonnées, votre mot de passe, vos paramètres de sécurité, et prendre connaissance des avis privés de la FCI.

Accueil.>Mon profil et mes préférences		↑
on profil et mes préférences		Consulter votre profil et vos préférences
Mettre à jour les coordonnées Paramètres d	e sécurité Afficher l'	'énoncé de confidentialité
Information générale		
	Sélectionnez	~
Formule d'appel		
Formule d'appel * Nom de famille	Account	50 caractères

5 TABLEAU DE BORD DU CHERCHEUR

5.1 Aperçu

Une fois connecté comme chercheur, vous serez dirigé vers le tableau de bord du chercheur. Vous pourrez consulter facilement de l'information sur votre rôle dans le projet (par exemple participant clé, collaborateur, responsable du projet).

5.2 Navigation

Cet écran illustre les nombreuses sections qui le composent.

Tableau de bord du chercheur	Tableau de bord du chercheur
Curriculum vitae Soumission d'une proposition Décision	Tableau de bord du chercheur Le tableau de bord du chercheur vous permet de créer et modifier des propositions, consulter les résultats des concours et effectuer le suivi des projets financés.
Modification de la contribution Modifications Modifications Information sur les paiements Rapports d'avancement de	Soumission d'une proposition
projet	 Finalisation de la contribution
	Modifications
Naviguer aisément parmi les modules dans le menu de gauche	Rapports financiers Cliquer pour agrandir les modules



Nota : Vous ne verrez peut-être pas toutes les sections ci-dessus. Elles s'afficheront en fonction des privilèges d'accès qui vous ont été accordés par votre établissement.

Certaines caractéristiques des modules vous aideront à naviguer parmi les écrans ou vous procureront de l'information contextuelle sur des champs.



6 PROCESSUS DE SOUMISSION D'UN AVIS D'INTENTION OU D'UNE PROPOSITION

Le processus de soumission d'un avis d'intention (AI) ou d'une proposition comprend habituellement trois étapes :

- 1. Le responsable du projet crée un Al ou une proposition et remplit le formulaire en ligne. Après avoir indiqué que le formulaire est « rempli », il ne peut plus le modifier. Le personnel administratif des établissements qui dispose du niveau d'accès approprié peut également remplir les formulaires en ligne au nom du responsable du projet.
- 2. L'établissement peut réviser le formulaire ou le remettre au responsable du projet aux fins de révision. Lorsqu'il juge que le formulaire d'Al ou de proposition est final, l'établissement indique que le formulaire a été vérifié. Le système générera à cette étape la version définitive de l'Al ou de la proposition en format PDF.
- 3. Un membre du personnel administratif des établissements soumet l'Al et la proposition à la FCI.



Processus de soumission d'un Al ou d'une proposition



Nota: Pour en savoir davantage sur le processus de soumission d'un Al ou d'une proposition, vous pouvez consulter les instructions de chacun des fonds sur la page demander et gérer le financement de notre site Web.

6.1 Naviguer dans le formulaire d'une proposition

<u>ii</u>	Demo Account (fb1@innovation.ca) <u>Mon profil et mes préférences</u> <u>Aide</u> <u>English</u> <u>Fermer la session</u>
FLJE #32481	Tableau de bord du chercheur > Soumission d'une proposition > FLJE #32481 > Description de projet > Information sur le projet
) 📂 Description de projet	Information sur le projet
Information sur le projet Sommaire du projet Candidats	Avant de soumettre la proposition, remplissez toutes les sections et tous les champs.
 Critères d'évaluation - pièce jointe 	Afficher/Imprimer Sauvegarder
Ressources financières pour l'exploitation et la maintenance	Information sur le projet
Contributions antérieures de la FCI (À remplir par l'établissement)	Type de projet Fonds des leaders John-REvans - Financement de l'infrastructure de recherche
Pérennité (À remplir par l'établissement)	* Titre du projet Mon projet 💧 120 caractères
) 🔚 Renseignements financiers) 😭 Évaluateurs suggérés	* Langue de la proposition Français
Partager la proposition	

6.2 Directives relatives aux pièces jointes

6.2.1 Pagination

Le Système de gestion des contributions pagine les avis d'intention et les propositions soumis à la FCI. Les pièces jointes ne doivent donc pas être paginées séparément avant d'être téléchargées.

6.2.2 Mise en pages

Comme il s'agit d'évaluer les propositions en format électronique, les établissements demandeurs doivent disposer les données des pièces jointes en une seule colonne, de format standard, sur une page de 21 cm X 27 cm (8,5 po X 11 po). Il faut éviter de disposer le texte sur deux colonnes ou en format horizontal, car cela peut gêner la lisibilité.

Les avis d'intention et les propositions doivent être clairs et facilement lisibles. De fait, la lisibilité est d'une importance capitale et devrait être le premier critère de sélection d'une police de caractères. La FCI incite fortement les établissements demandeurs à choisir une police de caractères de couleur noire de 12 points et à utiliser un interligne simple (six lignes aux 2,5 cm (1 po)) en évitant les caractères serrés.

De plus, la FCI s'attend à ce que les pièces jointes soient conformes aux instructions suivantes :

- En-tête : Indiquez sur chaque page le nom de l'établissement administratif en haut à gauche, le titre de la section au milieu et le numéro du projet en haut à droite.
- Pied de page : N'écrivez aucune information dans cet espace qui est réservé à la pagination automatique.
- Marges : Insérez une marge d'au moins 2,5 cm (1 pouce) tout autour de la page. L'en-tête peut être à même ces marges.
- Format et taille des fichiers : Seulement des fichiers PDF peuvent être téléchargés. Les documents sous un autre format doivent être convertis au format PDF avant le téléchargement et ne doivent être ni encryptés ni protégés par un mot de passe. La taille du fichier ne doit pas excéder 20 mégaoctets.

Il est obligatoire de se conformer aux instructions relatives à la mise en pages indiquées ci-dessus afin que les évaluateurs reçoivent des propositions lisibles et qu'aucun établissement demandeur ne soit injustement avantagé par l'utilisation de petits caractères, d'interlignes ou de marges qui permettraient de saisir davantage de texte dans l'avis d'intention ou la proposition. La FCI pourrait retourner une proposition à l'établissement concerné afin qu'il y apporte des corrections si elle ne se conforme pas à ces instructions.

6.3 Structure de l'avis d'intention

Les avis d'intention serviront à planifier le processus d'évaluation, à déterminer l'expertise requise à l'évaluation de chaque proposition, à recruter les membres des comités et à cerner les questions d'admissibilité qui pourraient être soulevées relativement aux articles d'infrastructure demandés. Par conséquent, l'avis d'intention devrait contenir de l'information exacte sur l'infrastructure et ses utilisateurs, la recherche ou le développement technologique proposé ainsi que les résultats attendus.

Les établissements demandeurs ne pourront pas changer le nom du responsable du projet ou de l'établissement administratif après l'étape de l'avis d'intention. Comme la FCI se fonde sur l'avis d'intention pour composer les comités d'évaluation, toute modification au responsable du projet ou à l'établissement administratif est susceptible de placer un des membres du comité en situation de conflit d'intérêts.

Par conséquent, vous devez aviser sans tarder votre chargé de programmes si un tel changement doit être apporté. La FCI fera le changement dans le Système de gestion des contributions.

6.3.1 Information sur le projet

Cette section comprend des renseignements de base comme le titre du projet, le nom de l'établissement administratif et les mots clés.

6.3.2 Établissements partenaires

Veuillez énumérer les établissements admissibles au financement de la FCI qui participent au projet. Entrez le montant provenant de chaque enveloppe d'établissement qui sera alloué au projet. N'inscrivez pas l'établissement administratif qui apparaît dans la section Information sur le projet.

6.3.3 Utilisateurs principaux

Én umérez les utilisateurs principaux de l'infrastructure demandée, y compris le responsable du projet. Cette liste peut comprendre des chercheurs d'organismes non admissibles au financement de la FCI. Les utilisateurs principaux doivent posséder un compte dans le Système de gestion des contributions de la FCI et ouvrir une session pour accepter de participer au projet avant que l'avis d'intention ne puisse être soumis à la FCI. Les chercheurs inscrits comme utilisateurs principaux ont automatiquement accès à l'avis d'intention et à la proposition en mode lecture.

6.3.4 Project description (le nombre de pages peut varier selon le concours)

Décrivez les principales composantes de l'infrastructure demandée, donnez un aperçu des activités de recherche ou de développement technologique qui seront rendues possibles par l'infrastructure et décrivez les résultats escomptés de ces activités, y compris les applications potentielles.

De plus, indiquez clairement si la proposition renferme une composante d'infrastructure de calcul informatique de pointe. L'établissement doit aussi préciser si le projet d'infrastructure sera situé dans une installation de recherche nationale ou internationale. Dans les deux cas, l'établissement doit consulter l'installation hôte, se conformer à ses processus de planification et d'approbation de projet, et obtenir son approbation avant de soumettre un avis d'intention.

6.3.5 Évaluateurs suggérés

Proposez au moins six évaluateurs qualifiés pour examiner cette proposition, qui ne sont pas en situation de conflit d'intérêts. Un conflit d'intérêts peut être considéré comme réel ou apparent lorsqu'un évaluateur :

• est un parent ou un ami proche du responsable du projet ou d'un des utilisateurs principaux, ou entretient une relation personnelle avec l'un de ces derniers;

- pourrait obtenir ou perdre un avantage financier ou matériel à la suite du financement de la proposition;
- a depuis long temps des divergences de vues d'ordre scientifique ou personnel avec le responsable du projet ou l'un des utilisateurs principaux;
- a une affiliation avec l'établissement, l'organisation ou l'entreprise du responsable du projet ou d'un des utilisateurs principaux (y compris avec des hôpitaux de recherche ou des instituts de recherche affiliés);
- a une affiliation professionnelle étroite avec le responsable du projet ou l'un des utilisateurs principaux si l'une des situations suivantes est survenue au cours des six dernières années :
 - avoir eu des interactions fréquentes et régulières avec le responsable du projet ou l'un des utilisateurs principaux dans le cadre de fonctions exercées au sein d'un même département, d'un même établissement, d'une même organisation ou d'une même entreprise;
 - o avoir été le superviseur ou le stagiaire du responsable du projet ou d'un des utilisateurs principaux;
 - avoir collaboré, publié ou partagé des fonds avec le responsable du projet ou l'un des utilisateurs principaux ou prévoir le faire prochainement;
 - o travailler pour l'établissement demandeur;
- estime, pour quelque raison que ce soit, être incapable de réaliser une évaluation impartiale de la proposition.

Nota : La FCI se réserve le droit de contacter ou non les suggestions.

6.4 Structure de la proposition

La proposition doit démontrer clairement les mérites et l'excellence du projet proposé. Les établissements demandeurs doivent fournir des renseignements suffisants pour permettre aux évaluateurs d'étudier la proposition conformément aux critères établis par la FCI et présentés dans la section Critères d'évaluation.

Le Système de gestion des contributions de la FCI remplit automatiquement la proposition à partir des renseignements de l'avis d'intention, notamment : l'information sur le projet, les établissements partenaires, les utilisateurs principaux et les évaluateurs suggérés. Les établissements demandeurs ne pourront pas changer le nom du responsable du projet ou de l'établissement administratif après l'étape de l'avis d'intention. Comme la FCI se fonde sur l'avis d'intention pour composer les comités d'évaluation, toute modification au responsable du projet ou à l'établissement administratif après du comité en situation de conflit d'intérêts.

Par conséquent, vous devez aviser sans tarder votre chargé de programmes si un tel changement doit être apporté. La FCI s'assurera de faire le changement dans le Système de gestion des contributions.

Les établissements demandeurs peuvent modifier les renseignements des établissements partenaires, des utilisateurs principaux et des évaluateurs suggérés pour tenir compte des changements apportés depuis la soumission de l'avis d'intention. Cependant, nous vous demandons d'aviser sans tarder votre chargé de programmes de toute modification aux listes susmentionnées.

La proposition compte trois modules distincts dans le Système de gestion des contributions de la FCI :

Description du projet : comprend de l'information sur le projet proposé et la façon dont il répond aux objectifs et aux critères du concours **Renseignements financiers :** comprend de l'information détaillée sur le budget prévu **Évaluateurs suggérés :** comprend une liste des évaluateurs potentiels de la proposition

Le formulaire en ligne indique le nombre maximal de caractères à saisir dans chacune des sections ainsi que le nombre maximal de pages à télécharger.

6.5 Module Description du projet

6.5.1 Information sur le projet

Cette section comprend des renseignements de base comme le titre du projet, le nom de l'établissement administratif et les mots clés. L'information sur cette page est remplie automatiquement à partir des renseignements indiqués dans l'avis d'intention s'il était requis.

6.5.2 Sommaire en langage clair

Résumez le projet proposé en langage simple en mettant l'accent sur le sujet de la recherche, la façon dont elle est menée et son importance. Soulignez les impacts et les retombées escomptés pour le Canada, au-delà des réalisations en matière de recherche ou de développement technologique. Les évaluateurs ne tiendront pas compte de ce sommaire dans le processus d'évaluation. Cependant, si le projet obtient du financement, il pourra être utilisé dans les produits de communication et sur le site Web de la FCI.

6.5.3 Sommaire du projet (le nombre de pages peut varier selon le concours)

En vous servant de termes appropriés pour décrire votre projet à un comité d'évaluation multidisciplinaire, donnez une description générale des activités de recherche ou de développement technologique qui seront entreprises et un aperçu de l'infrastructure demandée. Ce sommaire doit expliquer de façon concise dans quelle mesure la proposition répond aux objectifs du concours.

6.5.4 Utilisateurs principaux et autres utilisateurs

S'il était requis, la liste des utilisateurs principaux est créée à partir de l'avis d'intention. Les nouveaux utilisateurs principaux doivent posséder un compte dans le Système de gestion des contributions de la FCI et accepter de participer au projet avant que la proposition ne puisse être soumise à la FCI. Les CV des utilisateurs principaux seront annexés à la proposition. Les chercheurs identifiés comme utilisateurs principaux ont automatiquement accès à la proposition en mode lecture.

6.5.5 Établissements partenaires

Tout comme dans les avis d'intention, énumérez les établissements admissibles au financement de la FCI qui participent à ce projet. Indiquez le nom des établissements partenaires avant de remplir le module Renseignements financiers. L'information sur le choix de l'emplacement de l'infrastructure qui se trouve dans la section Coût des articles individuels du module Renseignements financiers sera remplie à partir de cette liste. N'inscrivez pas l'établissement administratif qui apparaît dans la section Information sur le projet.

6.5.6 Ressources financières pour l'exploitation et la maintenance

Cette page du module Description du projet présente les coûts annuels et les sources de financement pour assurer l'exploitation et la maintenance efficaces de l'infrastructure pendant les cinq premières années suivant sa mise en service.

Si la durée de vie utile¹ de certains articles d'infrastructure demandés est plus longue ou plus courte que cinq ans, la section Critères d'évaluation et justification du budget doit comprendre des renseignements complémentaires relatifs aux besoins d'exploitation et de maintenance pour ces articles pendant leur durée de vie utile.

N'indiquez pas les coûts associés aux activités de recherche ou de développement technologique. Si le Fonds d'exploitation des infrastructures de la FCI fait partie des sources de financement, indiquez ce montant dans la catégorie Contribution de l'établissement.

¹ La durée de vie utile de l'infrastructure de recherche est la période durant laquelle l'infrastructure devrait généralement produire des retombées et être utilisée aux fins prévues par le projet, en tenant compte des réparations et de la maintenance nécessaires dans des conditions normales.

6.5.7 Critères d'évaluation

Téléchargez un document PDF indiquant comment la proposition répond aux objectifs et aux critères d'évaluation du concours. Assurez-vous de la conformité du document aux instructions relatives aux pièces jointes (section 6.2).

Chaque critère d'évaluation sera évalué en fonction d'une norme. Chaque critère contient un certain nombre d'éléments à aborder dans la proposition. Ne pas répondre à tous les éléments affaiblira la proposition.

Cette pièce jointe permet aux établissements demandeurs de profiter d'une grande marge de manœuvre pour répondre à chacun des critères, notamment en utilisant des figures ou des tableaux au besoin. La distribution du nombre de pages pour chacun des critères est à la discrétion des établissements demandeurs qui doivent cependant respecter le nombre total de pages permises.

6.6 Module Renseignements financiers

Ce module comprend les sections suivantes :

- Coût des articles individuels
- Plans de construction ou de rénovation
- Contributions des partenaires admissibles
- Utilisation de l'infrastructure
- Aperçu du finan cement du projet d'infrastructure (généré automatiquement)

Les tableaux de la section Aperçu du financement du projet d'infrastructure sont automatiquement remplis à partir de l'information provenant des autres sections du module Renseignements financiers. Notez que le montant demandé à la FCI correspond à la différence entre le total des contributions des partenaires admissibles et le total des coûts admissibles.

6.6.1 Coût des articles individuels

La FCI recommande aux établissements demandeurs de regrouper les articles connexes en groupes fonctionnels. Toutefois, chacun des articles d'un groupe doit être justifié en détail sous le critère Infrastructure de la section Critères d'évaluation. Le Guide des politiques et programmes de la FCI spécifie les coûts admissibles des projets d'infrastructure.

Veuillez indiquer uniquement les coûts admissibles d'acquisition et de développement de l'infrastructure. Inscrivez le coût total de chaque article. Conservez les pièces justificatives (listes de prix, soumissions et autres) pour les fournir à la FCI sur demande.

Nota :

- Dans le cas où l'infrastructure servira à des fins autres qu'à la recherche ou au développement technologique, inscrivez uniquement les coûts au prorata de la recherche ou du développement technologique.
- Le total des coûts admissibles doit comprendre les taxes (moins les crédits remboursables) et les frais de transport et d'installation. Toutefois, les taxes ne doivent pas être calculées sur les contributions en nature.
- Dans la préparation des prévisions budgétaires, les établissements demandeurs doivent suivre leurs propres politiques et procédures. La FCI s'attend à ce que les coûts indiqués dans le budget constituent des estimations fiables de la juste valeur marchande des articles. Veuillez consulter le Guide des politiques et des programmes de la FCI pour en savoir plus sur l'évaluation des contributions en nature.

6.6.2 Plans de construction ou de rénovation

Les établissements demandeurs doivent donner les renseignements suivants :

- la ventilation des coûts de construction ou de rénovation, par type de coût (coûts directs, frais accessoires, provisions pour imprévus);
- un échéancier indiquant les dates clés des différentes étapes de travaux de rénovation ou de construction proposés;
- les plans d'étage des locaux proposés précisant l'emplacement de l'infrastructure et l'échelle des plans, lorsque les travaux portent sur plusieurs locaux. Les plans doivent être lisibles lorsqu'ils sont imprimés en noir et blanc sur une page de 21 cm X 27 cm (8,5 po x 11 po).

Nota : La ventilation des coûts, l'échéancier et les plans d'étage doivent être présentés dans un document PDF supplémentaire. Ces pages ne sont pas comprises dans le nombre maximal de pages de la section Critères d'évaluation de la proposition.

6.6.3 Contributions des partenaires admissibles

Fournissez les détails des contributions des partenaires admissibles. N'indiquez pas les montants demandés à la FCI. Pour chaque partenaire admissible, indiquez le nom et le type de partenaire ainsi que la ventilation de sa contribution (en espèces et en nature). Les établissements demandeurs sont invités à regrouper toutes les contributions en nature prévues de la part des fournisseurs sur une seule ligne. Si des contributions des partenaires sont prévues, sans encore être garanties, expliquez comment l'établissement prévoit garantir ce financement.

6.6.4 Utilisation de l'infrastructure

Cette section du module Renseignements financiers présente l'utilisation de l'infrastructure demandée à des fins admissibles ou non au financement de la FCI et le partage des coûts au prorata, s'il y a lieu.

6.7 Évaluateurs suggérés

La liste des évaluateurs suggérés est remplie automatiquement à partir de l'avis d'intention. Il est possible de proposer d'autres évaluateurs bien qualifiés pour évaluer la proposition. Consultez la section 6.3.5 de ce document pour en savoir plus sur les lignes directrices sur les conflits d'intérêts. La FCI se réserve le droit de contacter ou non les suggestions.

6.8 Partager une proposition

Le partage de proposition est une fonction qui permettra à au moins deux utilisateurs de contribuer à une même proposition. Une proposition peut être partagée avec toute personne ayant un compte SGCF.

Deux raisons pourraient motiver le partage d'une proposition :

- Permettre à un ou plusieurs collègues de contribuer à la rédaction ou à la préparation d'une proposition ou de certains modules d'une proposition
- Permettre à un ou plusieurs collègues de visualiser une proposition ou certains modules d'une proposition.



Les chercheurs en registrés comme utilisateurs principaux ou candidats pourront accéder à la lecture complète de la proposition. Toutefois, si vous souhaitez qu'un ou plusieurs des utilisateurs principaux inscrits sur une proposition puissent remplir ou modifier une quelconque partie de votre proposition, vous devrez la partager avec eux.

6.8.2 Fonction de partage

Pour partager une proposition, vous devrez :

Étape 1 : Créer une proposition

Sur le Tableau de bord du chercheur, cliquez sur « Créer une proposition » et suivez les étapes.

Étape 2 : Entrer les renseignements nécessaires à la proposition

Entrez les renseignements nécessaires à la proposition ainsi que toute information connexe. Vous pourrez remplir toute la proposition ou faire équipe avec un ou plusieurs collègues.

Étape 3 : Aller à l'écran de partage de proposition

Cliquez sur « Partager la proposition » sur la barre de navigation de gauche, puis, dans l'écran de partage de proposition, cliquez sur « Partager cette proposition avec une autre personne ». Notez que l'écran de partage de proposition n'est accessible que du formulaire. Pour accéder à cet écran depuis votre tableau de bord, cliquez sur un des modules de la proposition que vous souhaitez partager.

Étape 4 : Inviter un collègue à visualiser ou à modifier votre proposition

Entrez le nom d'utilisateur de votre collègue (son adresse de courriel) et choisissez le niveau d'accès (lecture, modification ou aucun) que vous voulez lui donner pour les différents modules de la proposition. Dans l'exemple cidessous, le responsable du projet a attribué le niveau d'accès « Lecture » aux modules Description de projet et Renseignements financiers ainsi que le niveau « Modification » à la section Évaluateurs suggérés. Vous pouvez également ajouter des commentaires qui seront envoyés à votre collègue. Une fois cette page remplie, cliquez sur « Sauvegarder ».

" Nom d'utilisateur (courriel)	cd1@innovation.ca	70 caracteres
	Module	Niveau d'accès
	Tous	Veuillez sélectionner
* Niveau d'accès	Module projet	Lire 💌
	Module finances	Lire 💌
	Évaluateurs suggérés	Modifier 💌
artagée le 2011-03-21		
		Sauvegarder Annul

Votre collègue recevra un courriel l'avisant que vous l'invitez à visualiser (lecture) ou à modifier (modification) votre proposition.

6.8.3 Modifier ou annuler la fonction de partage

En tout temps, vous pouvez modifier ou annuler le partage de proposition en cliquant sur « Modifier le niveau d'accès » sur la page de partage de proposition.

6.9 Partager un CV

Le partage de CV est une fonction du SGCF semblable au partage de proposition. Elle vous permet de donner à un collègue un accès de lecture ou de modification de votre CV.

Étape 1 : Ouvrir votre CV

Sur le tableau de bord du chercheur, cliquez sur « Curriculum vitae » (barre de navigation de gauche) et ouvrez votre CV depuis l'option « Mon CV ».

Étape 2 : Inviter votre collègue à visualiser ou à modifier votre CV

Sur la barre de navigation de gauche, cliquez sur « Partage de CV » pour accéder à l'écran de partage de CV. Entrez le nom d'utilisateur de votre collègue (son adresse de courriel) et cliquez sur « Valider le nom d'utilisateur ».

Étape 3 : Envoyer l'invitation de partage

Avant d'envoyer l'invitation de partage de votre CV, précisez le type d'accès (lecture ou modification) que vous voulez donner à votre collègue. Vous pouvez également ajouter des commentaires qui seront envoyés à votre collègue.

Une fois cette page remplie, cliquez sur « Sauvegarder ».

7 DÉCISIONS

Vous pourrez visualiser les décisions de financement des projets pour lesquels vous êtes le responsable. Cette section s'affichera seulement si des décisions ont été rendues pour des propositions.

Le tablea	au suivant contient toutes les propos	Itions pour lesque	les une decision a ete p	orise.	
et octroi n'a pa	as encore été rendu public, veuillez c	arder ce résultat o	onfidentiel.		
		,		ar tout @ Aff	cher nor noce
atrác (a) travu	éa(a)				oner pår påge
nitee(s) trouv	ee(s)				
	Titre du projet	Fonds	Afficher/Imprimer	Décision	Date de décision
Numéro du projet	rite du projet				
Numéro du projet 34063*	Infrastructure for breakthrough research	Fonds d'innovation	*	Financé	2014-10-14

8 MODULE FINALISATION DE LA CONTRIBUTION

Comme responsable du projet, votre établissement pourrait vous avoir accordé l'accès à ce module. Il s'affichera seulement si vous êtes responsable de projets financés par la FCI.

Dans ce module, vous pourrez consulter de l'information sur l'état de la finalisation des projets, comme la date à laquelle la FCI a reçu le formulaire de finalisation de la contribution et a émis l'entente de contribution financière ainsi que le budget utilisé à la finalisation de la contribution (liste détaillée², modification ou proposition). Vous pourrez aussi visualiser les conditions additionnelles de l'entente de contribution financière et voir si elles ont été remplies.

Vous pourrez visualiser les formulaires et les pièces jointes en lien avec un projet, comme le formulaire de finalisation de la contribution, l'entente de contribution financière et le budget à la finalisation de la contribution (PDF ou Excel) en cliquant sur le lien *Visualiser*. Vous pourrez aussi revoir toute version révisée de l'entente de contribution financière de votre projet.

Il est possible de remplir le formulaire de finalisation de la contribution dans ce module. Toutefois, seules les personnes désignées dans la déclaration d'adhésion peuvent soumettre ce formulaire dans le SGCF (le président ou la présidente, le recteur ou la rectrice, le directeur général ou la directrice générale, les personnes signataires autorisées, l'agent ou agente de liaison et la personne qui administre les comptes).

Finalisation de la contribution

Pour compléter le processus de finalisation de la contribution, il faut remplir le formulaire de finalisation de la contribution pour chacun des projets financés par la FCI. Les établissements doivent soumettre le formulaire de finalisation de la contribution de manière électronique par le biais du Système de gestion des contributions de la FCI (SGCF). Dans l'éventualité où un budget révisé serait requis au moment de la finalisation de la contribution, il faudrait également le soumettre dans le SGCF à l'aide du module « Modifications ».

Responsable du projet

Les mises à jour du budget subséquentes à la finalisation de la contribution se retrouvent dans la section Modifications du portail du chercheur

8 entrée(s) trouvée(s) 5 entrée(s) affichée(s)

¹ Cette cont	tribution n'a pas encore	fait l'obiet d'u	une annonce pub	lique. L'informat	tion		cher tout 🔘 Affic	cher par page
relative à ce	ette contribution doit der	neurer confic	dentielle.	quezici pour finalisation c	accéder le la con	à la page principa tribution d'un pro	ale de la ojet	► ₩ H
Numéro du	Titre du projet	Fonds	Date de la décision	Date de réception du FFC	⊑ cc f	intente de ontribution inancière	Budget à la finalisation de la	Formulaires/ Pièces
projet⊷	,		de la FCI	par la FCI i	Date émise	Conditions additionnelles	contribution	jointes <i>i</i>
<u>40400</u> 1	Water chemistry	TEST Release 14 AFF	2021-05-13					<u>Visualiser</u>
			Téléchar	ger les docun	nentslié	s au projet		

² La FCI a mis fin à l'utilisation de ce formulaire en décembre 2014.

8.1 Page principale de finalisation de la contribution d'un projet

Chaque projet dispose d'une page principale de finalisation de la contribution où il est possible de consulter l'état du formulaire de finalisation de la contribution, d'accéder à celui-ci pour y apporter des modifications ou d'indiquer qu'il a été rempli.

Retourner à la page de recherche

Les responsables de projet peuvent remplir le formulaire de finalisation de la contribution. Cependant, seuls les utilisateurs qui ont un rôle désigné dans la déclaration d'adhésion peuvent soumettre le formulaire de finalisation de la contribution.

Le formulaire de finalisation de la contribution doit être soumis avant la conclusion de l'entente de contribution financière.



8.2 Formulaire de finalisation de la contribution

Le formulaire de finalisation de la contribution comporte trois onglets. À l'ouverture du formulaire, l'onglet Aperçu est sélectionné par défaut. Il sera possible de consulter en tout temps l'onglet Certification, mais seuls les projets demandant plus d'un million de dollars à la FCI auront accès à l'onglet Coûts admissibles.

Après avoir indiqué que le formulaire de finalisation de la contribution a été rempli, votre établissement pourra y apporter des modifications, puis le soumettre à la FCI.

Tableau de bord de l'établissement > Finalisation de la contribution > Projet #40080 > Formulaire de finali	isation de la contribution > Apercu
Retourner à la page Finalisation de la contribution	Utilisez les onglets pour naviguer parmi les sections
Aperçu Coûts admissibles Attestation	
Veuillez répondre aux modalités de chaque onglet. L'onglet Coûts admissibles n'est actif que pour les projets dont la contribution	de la FCI est supérieure à 1 million de dollars. Afficher/Imprimer
Formulaire de finalisation de la contribution	<u>1</u>
Établissement Test inst (300)	Consulter la version PDF du formulaire de
Numéro du projet 40400	finalisation de la contribution
Responsable du projet/Chef d'équipe 🧜 Leblanc, Alex	
* Date de fin du projet prévue 2021-03-23	Sauvegarder les changements avant de naviguer vers d'autres sections (onglets)
Budget et prévisions	

9 MODULE MODIFICATIONS

Comme responsable du projet, votre établissement pourrait vous avoir accordé l'accès à ce module. Il s'affichera seulement si vous êtes le responsable de projets pour lesquels une demande de modification a été créée.

Dans ce module vous pourrez visualiser de l'information sur l'état des modifications associées aux projets, comme le nombre de demandes et l'état des dernières demandes. Vous pourrez aussi inscrire des données dans le *Formulaire de demande de modification*.

esponsal	ble du projet						
1	Le tableau ci-dessor vous pourrez visuali	us affiche les p ser l'informatio	projets qui ont sul on sur les deman	bi des modificat des de modifica	ions. En cliquar tions, incluant l	nt sur le numéro eur état.	o du projet,
entrée	(s) trouvée(s)	Accéder à l	la page prino	cipale de m	odification	au projet	one par page
luméro du projet	Titre du projet	Fonds	Nombre de demandes de modifications créées	État de la dernière demande de modification	Date de soumission de la dernière demande de modification	Date de l'Entente de contribution financière	Date de fin du projet approuvée
12345	Infrastructure de haut calibre	Fonds des initiatives nouvelles 2009	4	Soumis - à corriger par le chercheur	2013-07-31	2010-08-13	2014-09-30
54 <u>321</u>	Équipement de visualisation	Fonds d'innovation	2	En cours	2014-09-03	2014-09-03	2014-09-04
entrée	(s) trouvée(s)				⊖ Afi	icher tout) Aff	icher par page

9.1 Page principale Modification au projet

Chaque projet compte sa page principale de modification. Vous pourrez y consulter l'état des demandes présentées à la FCI et inscrire des données dans les demandes de modification créées par votre établissement.

/lodi	dans le	e rapport finar u projet	ncier fina	Lancerlava	alidation de	e l'information in	scrite dans le f	formulaire
1	Numéro d Établis béné	u projet 543 sement _{Mo}	321 n établissen	Lancer	la validatic	on de l'informatio la demande est t	on inscrite et c erminée	onfirmer que
	Titre d	uprojet Éq	uinement de	visualisation		Date de fin d	u projet approuv	ée 2014-09-04
No	Formula	ire <mark>en lig</mark> ne	État	Terminée?	Date de	Date d'approbation/do	Commentaires	Afficher/Imprimer
NO	Afficher	Validation	Ltat	i	soumission	refus	de la FCI	Amenen/imprimer
1	S.O.	S .O.	Approuvé		2014-09-03	2014-09-03	<u>Visualiser</u>	Visualiser
2	<u>Ouvrir</u>	Lancer	En cours	Confirmer			S.O.	Visualiser
		-	Ouvrir le f	ormulaire de	demande	de modification		

Seules les demandes de modification de l'infrastructure d'un projet comprendront une version en format Excel, en plus de la version PDF. Si la demande vise seulement la modification de la date de fin du projet, seule la version PDF de la demande sera disponible.

Une fois que vous aurez indiqué que la demande de modification est terminée, votre établissement la vérifiera et la soumettra à la FCI si aucun changement n'est nécessaire. Toutefois, si des changements doivent être apportés, votre établissement les fera lui-même ou vous retournera la demande pour que vous vous en chargiez.

9.2 Formulaire de demande de modification

Le Formulaire de demande de modification comprend six onglets. À l'ouverture initiale d'une demande de modification, l'onglet « Aperçu » s'affichera par défaut, et les autres onglets ne seront pas accessibles. Vous devrez indiquer d'abord la nature de la modification (un changement apporté à la date de fin du projet, à l'infrastructure, ou aux deux). Cette information déterminera les onglets auxquels vous aurez accès et que vous remplirez. Vous pourrez joindre un maximum de trois documents (en format PDF) dans le dernier onglet pour venir appuyer les changements apportés au projet.

perçu Chano	gement à la date de fin Chang	ement à l'infrastructure	Coûts admiss	ibles Contributio	ns Pièces jointes	
La demande la FCI.	e de modification devrait être utili	sée par les établisseme	nts pour deman	der des changements	qui doivent être approuvées	au préalable par
					Afficher/Imprimer	Sauvegarder
Numéro de la mo	dification 2				l l	
Établissement	Mon établissement	Fonds	Fonds d'innova	ition		
Numéro du projet	54321	Date de l'Entente de contribution financière	2014-09-03	Consulter la <i>dem</i>	version PDF du Form ande de modification	ulaire de 1
Responsable du projet	Account, Demo	<i>i</i> Date de fin du projet	2014-09-04			
Titre du projet	Équipement de visualisation					
Préparée par			60 caractères			
Indiquer la natur	e de la modification (sélection	ner toutes les options	appropriées) 📻			
Changement à	la date de fin du projet			Sauvegarder	les changements ava	nt de
✓ Changement à	l'infrastructure, incluant l'ajout de	nouveaux articles		naviguer vers	d'autres sections (or	nglets)
					Afficher/Imprimer	Sauvegarder

10 MODULE PAIEMENTS

Comme responsable du projet, votre établissement pourrait vous avoir accordé l'accès à ce module. Il s'affichera seulement si vous êtes le responsable de projets financés par la FCI et pour lesquels une entente de contribution financière a été émise.

Dans ce module vous pourrez visualiser l'information sur les paiements des projets, comme le montant versé à ce jour et le solde restant par projet.

) Informa	ation sur les pai	ements						
Responsa	ble du projet							
🔪 Vo	us pouvez consu	ter le détail de	es paiement	s en cliquant s	sur le numéro	du projet da	ans le tableau	ci-dessous.
No co au	tez que le monta ûts admissibles r x modalités de l'e	nt de la contril éellement enc ntente de con	bution finale ourus par l'é tribution fina	et tout solde i tablissement : ncière.	restant éventu ainsi qu'à sa (el sont enti conformité a	ièrement subo aux politiques	rdonnés aux de la FCI et
						C Affiche	er tout 💿 Affich	ner par page
4 entrée(s) trouvée(s) 4 entr	rée(s) affichée((s)			и «	1 2	
		Afficher	plus d'info	rmation				
					Solde re	estant		
Numéro du projet 🔺	Fonds	Montant alloué	Montant versé à ce jour i	Paiements prévus au calendrier (net)	Paiements retenus (net) <i>i</i>	Retenue	Paiements non prévus au calendrier (brut)	Date de fin du projet approuvée
<u>11111</u>	FIN 2009	3 400 900	2 571 813	0	0	0	829 037	2014-09-30
22222	FLJE	179 278	169 250	0	0	10 028	0	2014-03-31
<u>33333</u>	FL 1 M\$-2 M\$	800 000	623 443	96 556	0	80 001	0	2016-12-31
44444	FA 2012	320 000	288 000	0	0	32 000	0	2014-08-31
entrée(s)	trouvée(s) 4 entre	ée(s) affichée(s	5)			H 4	K 📢 <mark>1</mark> 2	• • •
	Consu	lter les trans	actions du	projet		Affich	er tout 💿 Affic	her par page
						_	_	_

11 MODULE RAPPORTS FINANCIERS

Comme responsable du projet, votre établissement pourrait vous avoir accordé l'accès à ce module. Il s'affichera seulement si vous êtes le responsable de projets pour lesquels un rapport financier a été créé.

Dans ce module, vous pourrez visualiser l'information sur l'état des rapports financiers associés aux projets.

i Le pr rei	e tableau ci-des ojet pour consu nseignements s	sous affiche Iter les infoi sur l'état de	e les projets po rmations relati ces rapports.	our lesquels ives aux rap	un rapport fina ports financier	ancier a été s, y compri	é créé. Cliquez s s les documents Afficher tout ()	sur le numéro du SPDF et les
entrée(s) trouvée(s)					0		
		Dernier rapport financier créé				Fréquence		
Numéro du projet _	Titre du projet	Fonds	Date de fin de la période du rapport	État	Date de soumission	Rapport final créé?	Date de fin du projet approuvée	de présentation des rapports financiers
<u>12345</u>	Infrastructure de pointe	Fonds des initiatives nouvelles 2009	2014-03-31	Approuvé	2014-06-11	Non	2014-09-30	Annuel
<u>98765</u>	Laboratoire de matériaux avancés	Fonds des leaders John-R Evans	2014-03-31	Approuvé	2014-06-11	Oui	2014-02-28	Annuel

11.1 Page principale Rapports financiers du projet

Chaque projet possède une page principale des rapports financiers pour visualiser l'état des rapports financiers du projet soumis à la FCI. Vous pouvez aussi visualiser les commentaires de la FCI sur un rapport et accéder à la version PDF des rapports financiers.

pports financiers						
						Fonds
Numéro du	projet 999	999	Consulter l	a version PDF du i	rapport financie	r 2009
tablissement bénéf	f iciaire Infr	astructure d	e recherche	Date de	e fin du projet app	protvée 2014-09- 30
Titre du	projet			Fréquence	e des rapports fin	anciers Annuel
Titre du Date de fin de la période du rapport	projet Rapport final?	État	Date de soumission	Fréquence Date d'approbation de la FCl	e des rapports fin Commentaires de la FCI	anciers Annuel Afficher/Imprimer
Titre du Date de fin de la période du rapport 2011-03-31	projet Rapport final? Non	État Approuvé	Date de soumission 2011-06-26	Fréquence Date d'approbation de la FCl 2011-06-26	e des rapports fin Commentaires de la FCI	anciers Annuel Afficher/Imprimer
Titre du Date de fin de la période du rapport 2011-03-31 2012-03-31	projet Rapport final? Non Non	État Approuvé Approuvé	Date de soumission 2011-06-26 2012-07-13	Fréquence d'approbation de la FCl 2011-06-26 2012-07-13	e des rapports fin Commentaires de la FCI	anciars Annuel Affichar/Imprimer <u>Visualiser</u> <u>Visualiser</u>
Titre du Date de fin de la période du rapport 2011-03-31 2012-03-31 2013-03-31	projet Rapport final? Non Non Non	État Approuvé Approuvé Approuvé	Date de soumission 2011-06-26 2012-07-13 2013-07-02	Fréquence Date d'approbation de la FCl 2011-06-26 2012-07-13 2013-07-02	e des rapports fin Commentaires de la FCI	anciers Annuel Afficher/Imprimer <u>Visualiser</u> <u>Visualiser</u> <u>Visualiser</u>

12 RAPPORT D'AVANCEMENT DE PROJET

Comme responsable du projet, vous avez accès au module Rapport d'avancement de projet, ce qui vous permet de consulter et de gérer l'état de la mise en service de l'infrastructure de même que de préparer et de remplir le formulaire du rapport d'avancement de projet.

Cette section présente d'autres renseignements sur ce module dans le SGCF. Pour en savoir plus sur les exigences et les lignes directrices associées au processus de production des rapports d'avancement de projet, veuillez consulter le Guide des politiques et des programmes de la FCI.

Le processus de soumission d'un rapport d'avancement de projet à la FCI comprend habituellement trois étapes :

- Vous, en tant que le responsable du projet indiquez en ligne l'état de la mise en service de l'infrastructure (le cas échéant). Le personnel administratif des établissements qui dispose du niveau d'accès approprié peut également indiquer en ligne l'état de la mise en service au nom du responsable du projet.
- 2. Vous préparez, validez et remplissez le rapport.
- 3. L'établissement peut réviser le rapport ou le retourner au responsable du projet aux fins de révision. Un membre autorisé du personnel administratif des établissements soumet ensuite le rapport à la FCI.

Bien que la préparation du rapport relève du responsable du projet, ce dernier peut utiliser l'outil de délégation pour partager l'accès au formulaire en ligne avec une autre personne ayant un compte du SGCF pour l'aider avec la saisie de données.

Le graphique ci-dessous donne un aperçu du module Rapport d'avancement de projet du SGCF et des tâches connexes du responsable du projet.



12.1 Sommaire de l'état de la mise en service et d'avancement de projet

Le tableau sommaire indique tous les projets pour lesquels vous devez prendre des mesures relativement aux états de la mise en service et de la soumission du rapport d'avancement de projet. À partir de cette liste, vous pouvez consulter la page du projet sélectionné pour gérer les états et le rapport. Le personnel administratif qui dispose d'un accès approprié peut aussi prendre ces mesures au nom du responsable du projet.

Quatre états différents peuvent s'afficher dans la colonne « État de la mise en service » :

- Précisez l'état de la mise en service : L'état de la mise en service doit être spécifié.
- **Mise en service (RFF soumis)**: Le rapport d'avancement de projet devra être soumis à la prochaine période de production de rapports suivant la soumission du rapport financier final (RFF).
- Mise en service : Le rapport d'avancement de projet doit être soumis pendant la période de production de rapports en cours.
- Pas encore mise en service : Le rapport d'avancement de projet n'est pas requis cette année, à moins que l'état soit devenu opérationnel. L'état peut être changé à mise en service en tout temps avant la date limite de l'établissement indiquée.



iquer pour consulter l'information sur les états de la mise en servic et du rapport du projet sélectionné.

12.2 Gérer les états de la mise en service requis

Lorsque la colonne Mise en service indique « Précisez l'état de la mise en service », vous devez choisir l'état le plus récent, ce qui déclenchera le calendrier de production des rapports d'avancement de projet comme il est précisé à la section 12.1 Sommaire de l'état de la mise en service et d'avancement de projet.

Da	Numéro du projet te de finalisation de la contribution	999999 2010-08-07 Une « Mis	e fois que l'éta e en service >	at est chang », on ne peu	gé à It pas
(Contribution de la FCI	6 555 332 \$	revenir en	n arrière	
tat de la	mise en service				
i Ve coi dé	uillez indiquer dans le tal ntribution est suffisamme crites dans la proposition	pleau ci-dessous si la ent avancée que vous soumise à la FCI.	mise en service de avez été en mesur	e l'infrastructure re d'amorcer les	financée par cette activités de recherche
Année	État de	la mise en service ⁱ		Date limite	Date de soumission <i>i</i>
2015	Pas er	ncore mise en service		2015-05-01	2015-04-27
2016	Mise en service	e 🔍 Pas encore mi	se en service	2016-06-30	
alendrie	r de présentation des ra	apports			
i Vo la l rap	tre calendrier de présenta FCI (tel qu'il est décrit da port d'avancement de pr blissement que chaque : l'année en cours ou des	ation des rapports est Ins la case « État de l ojet en cliquant sur l'a section a été remplie. années antérieures.	généré après la mi a mise en service s nnée en cours, en Vous pouvez égale	se en service d ». Par la suite, valider le conte seent générer u	e l'infrastructure financée p vous pouvez remplir le nu et confirmer à votre ine version PDF des rappor

12.3 Préparer, valider et remplir le rapport d'avancement de projet

Après avoir déclenché le calendrier de production des rapports d'avancement de projet, l'état de tous les rapports nouvellement créés dans le SGCF sont affichés comme étant « En cours ». Vous aurez un accès complet au formulaire du rapport d'avancement de projet en cliquant sur le numéro du projet, ce qui vous permettra de préparer, de valider et de remplir le rapport. Le personnel administratif des établissements qui dispose du niveau d'accès approprié peut également préparer, valider et remplir les formulaires en votre nom.

Calendriei	de présentation	des rapports			
Vot la F rap éta de	re calendrier de p FCI (tel qu'il est de port d'avancemer blissement que c l'année en cours d	résentation des rapports est gé écrit dans la case « État de la t de projet en cliquant sur l'ann haque section a été remplie. Vo ou des années antérieures.	énéré après la mise en se mise en service ». Par la lée en cours, en valider le pus pouvez également gé	vice de l'infrastri suite, vous pouv ontenu et conf nirer une versior	ucture financée par rez remplir le irmer à votre n PDF des rapports
Année	Date limite	État	Afficher/Imprimer	Validé?	Rempli?
	2044.00.25	Soumis à la FCI	A	Oui	Non
2014	2014-06-25				
2014 2015	2014-06-25	Soumis à la FCI	æ	Oui	Non
2014 2015 <u>2016</u>	2014-06-25 2015-05-19 2016-06-30	Soumis à la FCI En cours	A A	Oui Valider	Non
2014 2015 <u>2016</u> 2017	2014-06-25 2015-05-19 2016-06-30 2017-06-30	Soumis à la FCI En cours Pas encore disponible	A S.O.	Oui Valider S.O.	Non Confirmer S.O.

Une fois rempli, le formulaire ne pourra plus être modifié. L'établissement conserve l'accès aux formulaires afin de les réviser et de les retourner au responsable du projet aux fins de correction, le cas échéant. Après confirmation de l'établissement que le formulaire a été rempli et peut être soumis, un membre autorisé du personnel administratif d'un établissement pourra le soumettre à la FCI. Un fois soumis à la FCI, l'établissement ne pourra plus modifier le formulaire.

12.4 Naviguer dans le Formulaire du rapport d'avancement de projet

Pour naviguer entre les sections du rapport d'avancement de projet, veuillez utiliser le menu latéral de gauche. À titre de référence supplémentaire, vous pouvez consulter un aperçu de chaque écran du rapport dans le Modèle du rapport d'avancement de projet.

<u>eil</u>	<u>Mon profil et mes préférences</u> <u>Aide</u> <u>English</u> <u>Fermer la sessio</u>
PPR #99999	Inableau de bord de l'établissement > Rapports d'avancement de projet > Rapports d'avancement de projet : 2016 > Projet : #99999 > Maintien en poste de chercheurs
Rapport d'avancement de projet	Retourner aux résultats de recherche
 Aperçu du projet Réalisations Défis Maintien en poste de chercheurs 	Maintien en poste de chercheurs L'un des principaux objectifs de la FCI est de favoriser le recrutement et le maintien en poste de chercheurs de calibre mondial.
Personnel hautement qualifié Personnel technique Formation Oualité de l'infrastructure Finfrastructure Finfrastructure	Valider Afficher/Imprimer Sauvegarder * D'avril 2015 à mars 2016, l'accessibilité à l'infrastructure financée par cette contribution a-t-elle été un facteur important dans votre décision de demeurer en poste à l'établissement? Sélectionnez Sélectionnez Valider Afficher/Imprimer Sauvegarder Sélectionnez Valider Valider Afficher/Imprimer Selectionnez Valider Valider Afficher/Imprimer Selectionnez Valider Valider
Utilisation de l'infrastructure Utilisation de l'infrastructure Exploitation et maintenance de Infrastructure Avancement de la recherche Collaboration de recherche Collaboration de recherche Transfert de technologie Entreprises dérivées Canadiens Muerte sources dérivées	* Indique un champ obligatoire Valider Afficher/Imprimer Sauvegarder
Nouvelle creation d'emplois Coordonnées Commentaires	

12.5 Déléguer la tâche de préparer le rapport d'avancement de projet

Cette option vous permet de déléguer la saisie de données du rapport d'avancement de projet. Le personnel administratif des établissements qui dispose du niveau d'accès approprié peut également déléguer la saisie de données au nom du responsable du projet.





Remarque : Vous et l'établissement assumeront toujours la responsabilité de remplir et de soumettre les rapports à partir de leur tableau de bord, et de veiller à l'exhaustivité et à l'exactitude des données saisies dans leurs rapports. Le délégué NE pourra PAS marquer le rapport comme étant « Rempli ».

Pour désactiver la fonction de délégation, il suffit de cliquer sur « Révoquer l'accès ».

Aperçu du projet Réalisations Défs Maintien en poste de chercheurs Personnel hautement qualifié Personnel technique Formation Qualité de l'infrastructure Durée de vie utile de Trofastructure	 Délégation - rapport d'avancement de projet L'activation de cette option vous permet de déléguer la sa projet. Le responsable du projet doit s'assurer que les d déléguer la tâche de saisie de données à plus d'une perso compte SGCF. Nota : Cette personne ne pourra pas indiquer que le rappor membre autorisé du bureau de recherche de l'établisseme 	isie de données dans votre rapport d'avancement de onnées sont exactes et complétes. Vous ne pouvez pas inne en même temps. Cette personne doit posséder un int est « Rempli ». Seul le responsable du projet ou le nt peut le faire.
Utilisation de l'infrastructure	Déléguée à	Action
Exploitation et maintenance de l'infrastructure	Testing, Thomas	Retirer l'accès
Avancement de la recherche Produts de la recherche Collaboration de recherche Ententes de recherche Transfert de technologie Entreprises dérivées Retombées pour les Canadiens Nouvelle création d'emplois Coordonnées	Cliquer pour révoquer la délégation	
Commentaires		



Pour toute question sur le SGCF, veuillez envoyer un courriel à

help.aide@innovation.ca

Nous serons heureux de vous répondre rapidement.

